

Françoise Cartano

Traduire l'Europe **Rencontres européennes de la traduction**

A l'occasion du 12^e salon du livre de Paris, se sont tenues, les 20 et 21 mars 1992, à l'Auditorium du Grand Palais, les Rencontres européennes de la traduction, organisées par le ministère de la Culture et de la Communication. Largement annoncées et commentées par les media, ces journées ont connu un véritable succès, et ont permis une approche à la fois économique, professionnelle et culturelle de la réalité de la traduction littéraire en Europe.

En effet, les conclusions de l'étude réalisée par BIPE Conseil pour le compte du Centre National des Lettres et de la Direction du Livre et de la Lecture, publiées dans le n° 12 de *Livres Hebdo* (tiré à part inclus dans le dossier distribué aux participants), rappellent clairement l'importance de la littérature traduite dans le patrimoine culturel européen. Dans tous les pays étudiés, la part occupée par la traduction dans la production éditoriale a crû, à des rythmes et dans des proportions variables, au cours des dernières années. En France, elle est ainsi passée de 15 à 18 % entre 1985 et 1991, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % du nombre d'ouvrages traduits chaque année. Il convient de remarquer que dans la même période sont nés les Assises et le Collège d'Arles, le Grand Prix National de la Traduction, et que se mettent en place des formations spécialisées pour les traducteurs littéraires. Qu'en d'autres termes, la traduction littéraire émerge lentement du silence pudique où elle était maintenue et réussit à se constituer en profession. Le même phénomène s'observe chez nos voisins, en Espagne notamment, où la part de la littérature traduite était de 26 % en 1990, et où la situation juridique, sociale et financière du traducteur s'améliore sensiblement. Ceci n'est pas une surprise, car nous avons depuis longtemps remarqué que dans les pays où le taux d'intraduction est important – en

Scandinavie, aux Pays-Bas, par exemple – le traducteur bénéficie de conditions de travail plus favorables que ses confrères exerçant leur art dans les pays où l'intraduction est traditionnellement faible – le Royaume-Uni par exemple, où l'autarcie linguistique continue de sévir avec un taux de 3,3 % pour la traduction, soit 1 625 ouvrages traduits en 1990, contre 10 997 en Espagne et 4 406 en France. Il est à noter aussi que le dynamisme des pays étudiés, en matière de traduction littéraire, va de pair avec un certain volontarisme politique qui se concrétise par des aides institutionnelles soutenues à la traduction. Toutefois, si la part de la traduction dans la production éditoriale est partout en progrès, certains signes inquiétants sont de nature à tempérer un peu les optimismes. En effet, l'enquête indique dans sa conclusion que partout les tirages moyens sont en baisse sensible. La traduction constituant pour l'éditeur un coût difficilement compressible (sauf à intervenir sur sa rémunération), la baisse des tirages risque de déséquilibrer l'économie déjà fragile de la littérature traduite. Les sciences humaines, la littérature dite « difficile », par quoi il faut entendre moins commerciale, tendent déjà à reculer dans les catalogues des nouveautés. Toutefois, malgré la récession quasi générale observée dans l'édition, l'augmentation du nombre de nouveaux titres ne semble pas devoir marquer durablement le pas, ce qui laisse augurer un accroissement du nombre de traductions, « par simple effet mathématique » disent les auteurs de l'enquête.

Cette étude, fort intéressante, a permis de mettre aussi en évidence la difficulté à rassembler des données chiffrées fiables et exploitables concernant l'édition. En France, par exemple, aucun organisme ne comptabilise les traductions publiées chaque année. Les statistiques faites par le Syndicat National de l'Édition ne prennent en compte que les cessions de droits. Par ailleurs, l'étude ne porte que sur cinq pays (France, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne (ex-RFA) et Italie). Il serait souhaitable de l'étendre aux autres pays de la Communauté, ainsi qu'au reste de l'Europe.

Deux communications ont ensuite permis une réflexion sur la philosophie des aides publiques à la traduction, ainsi que sur la place occupée par la traduction dans la culture européenne. Ces rencontres devant donner lieu à la publication d'actes, nous n'en rendrons pas plus longuement compte ici.

Autre temps fort de ces journées, la séance consacrée à Perec et ses « voix étrangères ». Nous y avons retrouvé des confrères que nous avons déjà reçus à Arles – Eugen Helmlé, Achille Kyriakidis, Michaela Jurovska et Boiana Petrova, autour de David Bellos, Edu Borger et Sture Pyk. Anna Prucnal ouvrit la séance avec humour par la lecture d'un extrait du roman de Harry Mathews, *Les Verts Champs de moutarde de l'Afghanistan*, traduit par Georges Perec, tandis que le débat, que chacun sûrement aurait aimé plus long, s'achevait avec la diffusion d'une pièce radiophonique de Eugen Helmlé et Georges Perec, *Die Maschine*, avec la voix de Perec.

Une après-midi complète était aussi consacrée à la rencontre d'écrivains français avec leurs traducteurs européens. C'était pour la plupart d'entre eux le premier contact autre qu'épistolaire et, là encore, le temps manqua un peu, entre la surprise de se trouver ensemble et le plaisir de se dire le respect que l'on avait pour le travail de l'autre, sans parler de l'exercice périlleux qui consista à tenter de jouer les meneurs de jeux dans cette affaire – défi relevé par Marie-Claire Pasquier pour les romanciers et Françoise Barret-Ducroq pour les auteurs de sciences humaines. Mais les vibrants appels de Daniel Pennac à son traducteur allemand – « Wolfgang, es-tu là ? – nous laissent espérer que les échanges se poursuivirent en privé, autour d'un verre.

L'aspect professionnel de la traduction fut abordé le samedi matin, entre traducteurs d'abord, qui confrontèrent leur situation dans les divers pays de la Communauté. La séance aurait pu s'intituler « A l'Ouest, rien de nouveau », tant les améliorations significatives et durables sont lentes à venir. Il est notable que si les traducteurs bénéficient financièrement de la progression constante de la part des traductions dans l'édition, et du fait qu'ils s'organisent de plus en plus en associations, la situation de départ était tellement désastreuse, que le choix de la traduction littéraire comme profession relève encore de la folie du saltimbanque, et que l'on en est toujours aux mesures de « compensation », pour aider ceux qui n'ont pas de « vrai métier », comme on dit, faute de parvenir à un véritable statut professionnel. En d'autres termes, le traducteur est protégé par la loi en tant qu'auteur, mais le fait qu'il s'agisse toujours d'œuvre seconde, dont il ne peut avoir l'initiative (le traducteur travaille essentiellement à la commande, pour un éditeur détenant les droits sur l'œuvre originale), est peu pris en compte, et sa protection sociale insuffisante.

Ce fut ensuite le tour des éditeurs d'exposer les problèmes auxquels les confrontait la traduction. Le débat, animé avec dynamisme par Jean-Maurice de Montremy, montra que les éditeurs étaient loin de parler d'une même voix, certains se levant dans la salle pour voler à la défense des traducteurs, tant les propos véhéments de leurs pairs parvenaient à les choquer. Disons à la décharge des plus provocateurs que l'obligation d'utiliser une langue que l'on ne maîtrise pas parfaitement n'incite pas à l'esprit de nuance... Disons surtout que la méconnaissance réciproque des contraintes professionnelles de l'autre ne facilite pas le dialogue.

Il faudrait encore signaler le débat sur théâtre et traduction, animé avec passion par Jean-Michel Deprats, qui rassembla beaucoup de monde, et dont nous pourrions lire le compte rendu précis dans les actes à paraître.

Ces journées, à la fois chargées et trop courtes, furent d'abord l'occasion de se rencontrer, de rencontrer des auteurs et des livres, pour près de cent traducteurs européens invités par le ministère. Le Conseil Européen des Associations de Traduc-

teurs Littéraires, très présent, contribua au succès de ces journées en servant de correspondant zélé pour les organisateurs. L'ATLF participa à la conception et à la mise en œuvre de cet ambitieux projet. Le Centre National des Lettres, et la Direction du Livre et de la Lecture, en la personne d'Evelyne Pisier, entendent faire avancer les choses concrètement dans le domaine de la traduction. C'est pourquoi les journées se terminèrent par la rédaction de recommandations adressées à la Commission de Bruxelles (voir encart). Entre-temps, Enrica Varesse, directeur général pour l'Audio-visuel, l'Information, la Communication et la Culture à la Commission des Communautés Européennes avait reçu le C.E.A.T.L. à Bruxelles et affirmé son intention d'en faire un interlocuteur privilégié pour les questions de traduction, ce qui représente pour nous un pas important puisqu'il nous aura fallu plus de cinq ans pour l'accomplir...

Enfin, clôturant ces journées, le prix Laure-Bataillon fut remis à notre consœur Erika Abrams, après qu'Evelyne Pisier eut remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite à Françoise Campo-Timal, hélas absente, mais représentée par sa fille Cristina. Ce fut un moment de grande émotion pour les traducteurs et écrivains, français et étrangers, venus nombreux dire leur affection à une amie dont ils admiraient le talent, la gentillesse et l'incroyable courage avec lequel elle combattait ce mal qui avait sans doute marqué sa victoire inéluctable en l'empêchant d'être avec eux, les privant de ce sourire clair qui leur manquait déjà.

Lors des Rencontres Européennes de la Traduction, la Direction du Livre et de la Lecture a adressé une **recommandation** à la Commission des Communautés Européennes à Bruxelles pour demander :

- un soutien approprié de la C.E.E. pour que soit étendue et précisée l'enquête sur les flux de traduction en Europe, ainsi que sur les aides publiques à la traduction ;
- qu'un projet soit remis à l'étude sur le statut des traducteurs dans les pays européens (cf. rapport Cora Polet de 1979) ;
- qu'un projet soit mis à l'étude sur la formation des traducteurs littéraires ;
- qu'un observatoire européen du livre soit mis en place pour fournir des informations et des études statistiques sur le marché du livre ;
- qu'un fichier soit constitué permettant de faire connaître et de mettre en valeur les traductions disponibles des auteurs européens vivants et morts ;
- que des études comparatives à l'échelle européennes soient réalisées afin de mieux connaître et donc améliorer les systèmes d'aides publiques à la traduction et aux traducteurs.